



**AVIS PUBLIC**  
**Consultation publique**

Aux personnes intéressées par les projets de règlement modifiant les règlements d'urbanisme.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 1<sup>er</sup> juin 2026, le conseil municipal a adopté les projets de règlements qui suivent :
  - Projet de règlement # **2026-07-242** modifiant le règlement de zonage # 2013-09-091

Le projet de règlement vise à :

- abroger l'annexe 3.
- Projet de règlement # **2026-07-241** modifiant le règlement de construction # 2013-09-085

Le projet de règlement vise à :

- permettre les pieux comme fondation d'un bâtiment principal.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **6 juillet 2026, à 19h, au 198A, rue de la Fabrique, à Fortierville**. Ladite assemblée a pour objet de présenter à la population les projets de règlement ci-haut énumérés et de la consulter à ce sujet. Au cours de cette assemblée publique, le maire et un responsable de l'aménagement du territoire de la MRC de Bécancour expliqueront les projets de règlement et les conséquences de leur adoption et de leur entrée en vigueur. De plus, ils entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2. Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau municipal sur les heures d'ouverture régulières.
3. Les projets de règlement contiennent des dispositions qui peuvent s'appliquer à l'ensemble du territoire de la municipalité. Les limites des zones sont disponibles sur la carte interactive de la MRC de Bécancour à l'adresse suivante : <https://sigale.ca/>

Donné à Fortierville, le **2 juin 2026**.

---

Annie Jacques,  
Directrice générale et greffière-trésorière  
Municipalité de Fortierville